

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ST REMY DE CHARNAT

Séance du 7 Juin 2021

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 14

L'an 2021 et le 7 Juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Rémy-de-Charnat sous la présidence de FANJUL José, Maire

Date de la convocation du conseil municipal : 31/05/2021

Présents : M. FANJUL José, Maire, Mmes : BOITHIAS Gaëlle, OSTAILLER Maurine, SARRON Patricia, SAUVADET Véronique, VALLEIX Laurence, VANROSSEM Camille, MM : BERAUD Sébastien, BERGER Patrick, ESTEVE Denis, GRANGE Richard, MANLHIOT Didier, SARRON Alexandre, TOURETTE Jérôme

A été nommé(e) secrétaire : Mme SARRON Patricia

Délibération : 2021 19

VALIDATION DE LA PROPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - LOT DESAMIANTAGE ATELIER COMMUNAL

Monsieur le Maire fait part de la proposition de la commission d'appel d'offres concernant le lot désamiantage de l'atelier communal :

3 entreprises ont été consultées :

- Méditerranée désamiantage LP qui propose un prix de 6860 € HT
- Servanet : qui n'a pas souhaité répondre car il ne pouvait respecter les délais demandés
- Amiante décontamination sinistre qui propose un tarif de 9700€ HT

La commission propose de retenir la société Méditerranée désamiantage LP pour un tarif de 6860€ HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, valide la proposition de la commission d'appel d'offres et retient l'offre de Méditerranée désamiantage LP pour 6860€ HT. Le conseil donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document concernant cette affaire.

à l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

QUESTIONS DIVERSES

- ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES : Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Il convient donc d'organiser les tours d'élections, le double scrutin implique un nombre plus important d'assesseurs. Les conseillers indiquent les horaires où ils sont disponibles et un planning est établi.

- MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 DU PLU : cette modification a pour objet de rectifier une erreur matérielle. En effet, lors de la modification simplifiée n°2, les évolutions du règlement qui avaient été approuvées lors de la modification simplifiée n°1 n'ont pas été intégrées. Il s'agit donc de réintégrer dans le PLU les modifications validées le 21 mars 2016.

La procédure passe par une mise à disposition du dossier pendant un mois du 14 juin 2021 au 16 juillet

2021, le dossier sera consultable sur internet (site de la commune et de l'Agglo), en mairie et à l'Agglo pays d'Issoire, un registre sera mis en place pour recueillir les différents avis.

- HEURES COMPLEMENTAIRES : Monsieur le Maire propose de faire réaliser des heures complémentaires à l'agent Levezac Franck au lieu de procéder à un recrutement de 4 mois pour la période estivale.

- LOGEMENT 7 RUE DES VIGNERONS : le logement est libre depuis le 31 mai 2021, il est prévu de faire intervenir le service nettoyage de l'Agglo Pays d'Issoire (chantier insertion) pour une prestation gratuite courant juin. A ce jour, deux couples sont intéressés pour la location des visites sont prévues en juin pour un début de bail au 1er juillet dans le meilleur des cas.

- STATION DE LA MALOTIERE : l'Agglo Pays d'Issoire a missionné l'entreprise SAUR, venue avec une hydrocureuse pour souffler les drains. Le problème viendrait peut-être des roseaux compacts ou du lit du bassin colmaté, de nouvelles interventions sont prévues dans les prochains jours afin de régler le problème.

- COLLECTIF POUR LA PROTECTION ET L'EMBELLISSEMENT DE LA VIE A ST REMY DE CHARNAT : Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a reçu en présence des 2 adjoints, des portes paroles du collectif pour la protection et l'embellissement de la vie à St Rémy de Charnat. Monsieur le Maire ne peut donner réponse à leurs questions car il n'a pas les réponses à ce jour du tracé exact de la conduite de gaz.

- ECOLE : Des cas de COVID ont été enregistrés à l'école de St Rémy (enseignant, personnel et élèves), l'inspectrice en collaboration avec la cellule COVID et en concertation avec la présidente du Syndicat, Mme Ostailier ont pris la décision de fermer l'école de St Rémy du 1er juin au 11 juin. L'affaire est suivie de près pour l'école de St Jean. Monsieur le Maire remercie Mme Ostailier pour son implication dans ce dossier qui n'est pas simple à gérer, il remercie également la directrice de St Rémy qui collabore et fait passer les informations malgré la maladie.

- RECENSEMENT 2022 : le recensement qui devait avoir lieu en 2021 a été repoussé en 2022. Monsieur le Maire renomme donc Mme Walter Annick comme coordinatrice du recensement 2022.

- FEU ARTIFICE : le feu d'artifice de la fête nationale en collaboration avec la mairie des Pradeaux aura bien lieu cette année. Il sera tiré le 14 juillet vers 22h30 au terrain de la Planche de St Rémy de Charnat